

Lobbes, le 6 novembre 2020

**COMMUNE  
DE LOBBES**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **vendredi 13 novembre 2020 à 19h30.**

En raison de la crise sanitaire, la séance se déroulera sans public. La Commune diffusera la séance en vidéoconférence. Nous vous invitons à consulter le site de la Commune ([www.lobbes.be](http://www.lobbes.be)) pour prendre connaissance du lien pour vous connecter (lien disponible à partir du mardi 10 novembre prochain).

L'ordre du jour est le suivant :

Pt1. Motion de méfiance collective constructive à l'égard du Collège communal - Recevabilité - Vote.

Pt2. Motion de méfiance collective et constructive à l'égard du Collège communal - Adoption d'un nouveau pacte de majorité - Vote.

Pt3. Examen des incompatibilités.

Pt4. Prestation de serment et installation du Bourgmestre et des Echevins.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale ff,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,